

Fiche de poste

Conseiller politiques territoriales

Mission principale	Le conseiller politiques territoriales conseille la rectrice sur tous les dossiers liés aux territoires et coordonne le pôle « territoires » de l'académie, également pôle d'expertise pour la région académique Grand Est.
Contexte spécifique de la mission	Afin de porter des politiques territoriales cohérentes et ambitieuses, à la rentrée scolaire 2020 un pôle « territoires » sera constitué au sein de l'académie de Reims, réunissant l'ensemble des politiques de soutien et d'accompagnement des territoires menées par l'académie (éducation prioritaire et ruralité ; égalité des chances ; grande pauvreté et service social des élèves ; élèves allophones ; mobilité et internats ; réseaux d'écoles et d'établissement...).
Missions particulières	<ul style="list-style-type: none"> - Structuration et animation du pôle « territoires » - Coordination de l'ensemble des politiques territoriales menées par l'académie - Elaboration et suivi de tableaux de bord - Veille scientifique - Conception, mutualisation et diffusion de ressources - Formation et accompagnement des équipes pédagogiques de l'académie - Organisation de temps forts - Communication sur les actions menées
Environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Placé sous l'autorité directe de la rectrice, il travaille sous la responsabilité de l'IA-DASEN pilote du pôle académique. - Il coordonne le travail des personnels en charge des différents dossiers territoriaux. - Il travaille en lien étroit avec les IA-DASEN et les conseillers de la rectrice, ainsi qu'avec la secrétaire générale de l'académie et l'ensemble des services académiques. - Il entretient également des relations de travail avec les partenaires territoriaux de l'Ecole (collectivités, associations...). - Enfin, il est régulièrement amené à faire profiter la région académique de son expertise, et travaille dans ce cadre avec l'ensemble des interlocuteurs précités à l'échelle de la région académique.
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> - Quotité du poste : 100 % - Implantation : rectorat d'académie, 1 rue Navier Reims - Prise de fonctions : 17 août 2020
Public visé	Personnel de direction ou d'inspection titulaire de l'Education nationale.
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Excellente connaissance du système éducatif - Fortes capacités d'impulsion, d'animation et de gestion de projets - Dynamisme, esprit d'initiative et sens de l'organisation - Fortes capacités de communication écrite et orale - Disponibilité, réactivité et polyvalence - Mobilité attendue (académie, région académique, Paris, France)

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) doivent parvenir par voie hiérarchique dans les 15 jours suivant la publication de cette vacance de poste.

Ils doivent être adressés à Mme la rectrice par courriel à ce.recteur@ac-reims.fr et à ce.drh@ac-reims.fr.

Informations auprès de M. Thierry Périn, directeur de cabinet de Mme la rectrice, à l'adresse suivante thierry.perin@ac-reims.fr.